



Technicien.ne Mesures Agro-Environnementales et Climatiques au Parc naturel régional de l'Aubrac

Contexte :

Le périmètre du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de l'Aubrac (SMAG PNR de l'Aubrac) comprend, totalement ou partiellement, 8 sites Natura 2000. Parmi eux, 4 sont portés et animés par le SMAG PNR de l'Aubrac :

- ZPS Gorges de la Truyère (FR7312013, Aveyron) ;
- ZSC Haute vallée du Lot entre Espalion et St-Laurent-d'Olt et Gorges de la Truyère, Basse vallée du Lot et le Goul (FR7300874, Aveyron) ;
- ZSC Plateau central de l'Aubrac aveyronnais (FR7300871, Aveyron) ;
- ZSC Aubrac (FR8301069, Cantal).

A ce titre, le SMAG assure les actions de préservation et de gestion de milieux (contrats Natura 2000, Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, chantiers de gestion, etc.), de suivis écologiques et d'études d'espèces ou d'habitats d'intérêt communautaire, de communication (lettre d'information, relation presse, etc.). Comme pour l'ensemble de ses actions, le SMAG PNR de l'Aubrac réalise ces travaux en partenariat avec de nombreux acteurs locaux et départementaux. Enfin, le SMAG PNR de l'Aubrac anime la vie statutaire des sites (comité de pilotage, document d'objectifs - Docob) et gère la partie administrative et financière (subventions, prestations).

De plus, la Charte du PNR de l'Aubrac mentionne également que le Parc doit assurer la coordination des politiques publiques en matière de préservation du patrimoine naturel, et à ce titre des sites Natura 2000 de l'Aubrac.

L'organisme d'accueil :

Le SMAG PNR de l'Aubrac regroupe 2 Régions, 3 Départements (Aveyron, Cantal, Lozère), 64 communes classées, 14 communes partenaires et 6 communautés de communes. Ce périmètre représente une surface d'environ 2 800 km², sur laquelle vit une population de 30 000 habitants environ.

Le SMAG PNR de l'Aubrac pilote des opérations dans de nombreuses thématiques, répondant aux 5 missions fixées aux PNR par la loi :

- Protection des patrimoines
- Aménagement du territoire
- Développement économique, social et culture, qualité de vie
- Accueil, éducation, information du public
- Expérimentation et innovation

Pour mener à bien ces différentes opérations, le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc s'appuie sur une équipe technique pluridisciplinaire composée de 22 agents.

Plus d'informations sur : www.parc-naturel-aubrac.fr

Description de la mission :

La personne recrutée par le SMAG du PNR de l'Aubrac aura pour mission principale d'apporter un appui technique aux chargés de mission Natura 2000 pour le déploiement des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques dans les départements de l'Aveyron et du Cantal. Les Programmes Agro-Environnementaux concernés sont les PAEC Aubrac Occitan et PAEC de Saint-Flour Communauté.

Réalisation des diagnostics écologiques des parcelles agricoles :

- Rencontrer les exploitants et être en capacité d'expliquer les mesures des PAEC,
- Evaluer les enjeux à l'échelle de la parcelle (richesse floristique, présence d'espèces patrimoniales, érosion, description des éléments en faveur de la biodiversité -muret, haies, points d'eau-),
- Rédiger et cartographier l'ensemble des éléments observés,
- Echanger avec les exploitants sur le résultat du diagnostic,

Rédaction du Plan de Gestion :

Afin de finaliser la mise en place de la MAEC, le diagnostic agricole doit être associé à un Plan de Gestion rédigé par la personne recrutée.

- Être force de proposition en matière de gestion,

- Rédiger les propositions d'actions destinées à améliorer ou maintenir la diversité floristique des parcelles ou leurs fonctionnalités,
- Savoir justifier les propositions rédigées, capacité à vulgariser l'intérêt de la préservation des écosystèmes,
- Echanger avec les exploitants sur leur perception des actions proposées (faisabilité au regard de leurs contraintes, par exemple),
- Cartographier les propositions si nécessaires

Suivi administratif :

- Produire les documents sous plusieurs formats (PDF, word, données cartographiques)
- Faire signer les exploitants,
- Transmettre les Diagnostics agro-écologiques aux exploitants

L'ensemble de ces missions seront mises en œuvre en étroite collaboration avec les organismes prestataires du PNR pour la réalisation des diagnostics agronomiques dans le cadre des contractualisations MAEC, avec les Chargé.es de mission Natura 2000 et en faisant appel aux compétences internes et aux partenariats en place ou à développer (naturalistes et gestionnaires de l'espace, élus et propriétaires locaux, acteurs socio-économiques, etc.).

Organisation technique et pratique de la mission :

Encadrement de la mission :

La personne recrutée intervient sous l'autorité de la direction du SMAG PNR de l'Aubrac.

Organisation de l'équipe :

La personne recrutée développe son activité dans le cadre du pôle Patrimoine Naturel dont la responsabilité hiérarchique est assurée par le chargé de mission Biodiversité. Ainsi, elle intégrera ce pôle qui constitue un collectif de travail et sera en relation très régulière avec les chargé.es de missions de ce pôle : CM Natura 2000, CM Forêt et filière bois, CM Agro-Environnement, CM Eau et milieux aquatiques, CM Biodiversité, équipe renforcée de stagiaires en fonction des besoins.

Formation et compétences requises :

Formation :

- Bac + 2 en écologie, gestion de la biodiversité et du patrimoine naturel, environnement, agriculture

Savoir-faire :

- Connaissances botaniques des milieux ouverts herbacés indispensables,
- Connaissances du fonctionnement écologique des prairies à flore diversifiée,
- Connaissance des dispositifs Natura 2000 et MAEC
- Connaissance des Parcs naturels régionaux et de leur fonctionnement serait appréciée
- Maîtrise indispensable de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, internet) et du SIG (QGis)

Savoir-être :

- Capacité à travailler en équipe et à collaborer avec les différents partenaires
- Capacité d'organisation, d'autonomie, de rigueur
- Intérêt pour le monde agricole et l'agroécologie
- Intérêt pour l'outil « Parc naturel régional »
- Esprit d'initiative et sens de la pédagogie
- Aisance à l'oral

Conditions générales :

- Démarrage de la mission programmé au 1^{er} mai 2024
- Contrat à Durée Déterminée d'une durée de 5 mois
- Rémunération selon expérience et grille de la Fonction Publique Territoriale
- Temps de travail 35h hebdomadaire (39h+RTT)
- Lieu de travail : PNR de l'Aubrac – Place d'Aubrac – 12470 AUBRAC + terrain sur les sites
- Permis B et véhicule personnel indispensables

Candidatures :

A adresser (*par mail accepté*) à :

Monsieur le Président – SMAG PNR de l'Aubrac – Place d'Aubrac – 12470 AUBRAC

bertrand.goguillon@parc-naturel-aubrac.fr

Lettre de motivation et curriculum-vitae

Date limite de réponse : 14 avril 2024 inclus

Entretiens prévus la dernière semaine d'avril 2024.

Renseignements :

– Ghalia ALEM-RAQUIN, chargée de mission Natura 2000 (ghalia.alem-raquin@parc-naturel-aubrac.fr)

Pour consulter la Charte du Parc naturel régional :

Site internet : www.parc-naturel-aubrac.fr